

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

INSTALLATION ET AMÉNAGEMENT D'UN JEU D'EAU THÉMATIQUE
AU DOMAINE DE MAIZERETS

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à procéder à des travaux d'installation et d'aménagement des infrastructures nécessaires pour la mise en place d'un jeu d'eau thématique sur le site du Domaine de Maizerets. Ces infrastructures comprennent notamment, outre le jeu d'eau lui-même, les conduites d'aqueduc et d'égout, les systèmes de drainage, les aménagements extérieurs et paysagers, les sentiers d'accès, les installations mécaniques, électriques et de sécurité de même que toute autre composante liée à la réalisation du projet.

Le projet requiert l'octroi des contrats de services professionnels et techniques en vue de la réalisation d'études spécialisées, d'estimés, d'avis techniques, d'études de faisabilité, de préparation des plans et devis de même que pour la surveillance des travaux et le contrôle de la qualité.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1, incluant les services professionnels et techniques et les frais de litige, le cas échéant, s'élève à la somme de 942 000 \$.

TOTAL : 942 000 \$

Annexe préparée le 13 mars 2015 par :

Steve Briand, conseiller
Service des loisirs, des sports
et de la vie communautaire